

Mesdames, Messieurs les Chefs d'établissements,  
Mesdames, Messieurs les DDFPT,  
Mesdames, Messieurs les enseignants,  
Chères et Chers collègues,

Le collège des inspecteurs de l'Éducation nationale ET/EG/IO, vous souhaite une très bonne année scolaire et vous rappelle les priorités nationales ainsi que celles définies par la politique académique pour l'année 2019-2020.

### Accompagnement de la mise en œuvre de la TVP

---

La première de ces priorités est la mise en œuvre de la Transformation de la Voie Professionnelle autrement dit la TVP.

Un long travail d'explicitation autour de cette transformation et de ses enjeux a été mené par les inspecteurs dans vos établissements respectifs au cours de l'année scolaire 2018-2019.

Grâce à votre investissement, la TVP se met sereinement en place. La phase de lancement des différents dispositifs innovants (co-intervention, chef d'œuvre) dont vous vous emparez progressivement est en œuvre. L'accompagnement par les membres du collège se poursuivra pour vous permettre de gagner en compétence et en confiance dans vos différentes actions pédagogiques.

### Apprentissage au sein des EPLE

---

Depuis le 1er janvier 2019, les modalités de l'apprentissage ont évolué et faciliteront l'accueil des jeunes au sein de la formation initiale dans les établissements. L'une des principales innovations pour la Martinique est la création du CFA académique.

La mise en œuvre de la pédagogie de l'alternance, en lien avec les tuteurs en entreprise, sera de fait une des priorités de nos formations (mixité des parcours et mixité des publics). Les DDFPT au cœur de ces dispositifs et modalités de formation auront un rôle majeur à jouer.

### Autres priorités nationales

---

Parmi les autres priorités nationales, l'augmentation du niveau général des élèves, l'inclusion, le dispositif « Devoirs faits » et les évaluations nationales (en mathématiques et français) constitueront les éléments de votre tableau de bord.

### Formation

---

Pour mener à bien toutes ces évolutions, l'accent sera mis sur la formation disciplinaire et interdisciplinaire des enseignants. Certains dispositifs sont déjà inscrits au PAF et d'autres seront mis en place dans le courant de l'année.

La formation par le numérique constitue toujours un levier essentiel dans le cadre de la professionnalisation des enseignants. Dans cette perspective, vous êtes invités à consulter le dossier de Carrefour Education sur le renouvellement des pratiques et des pédagogies enseignantes.

### Priorités académiques

---

Plusieurs dispositifs académiques concourant à la réussite des élèves sont reconduits.

- L'Expression Orale libre (**EOL**) qui contribue à améliorer l'expression orale des élèves notamment pour certaines épreuves d'examens et l'épreuve orale du Chef d'œuvre.

- Le dispositif **Parcours anglais+** qui se déploie cette année dans un quatrième bassin en y associant les écoles et établissements scolaires du Marin avec un focus sur les acteurs du monde sportif, associatif et celui de l'entreprise.

Un nouveau dispositif expérimental appelé **CGA** – module de culture générale adaptée – se met en place dans les classes de secondes professionnelles. Il vient renforcer le socle commun de connaissances, de compétences et de culture des élèves et permet de comprendre et d'expliquer les enjeux contemporains liés aux métiers préparés. Il peut aussi contribuer à la réussite et à la poursuite d'études dans l'enseignement supérieur.

### [Guide académique sur les PFMP](#)

---

En collaboration étroite avec la Division des examens et concours (DEC), cette année verra l'élaboration d'un guide académique sur la mise en œuvre des Périodes de formation en milieu professionnel (PFMP). Celui-ci portera particulièrement sur les enjeux des PFMP, la gestion de leur durée, les passerelles mises en place, les positionnements engagés pour des parcours d'élèves.

### [En conclusion](#)

---

Cette année 2019/2020 s'annonce riche de nouveautés et sera accompagnée d'un plan de formation ambitieux.

Pour le collège des IEN ET/EG  
Le Doyen - Daniel VICTOR